

**MINISTERE DE LA COMMUNICATION**

-----  
**C A B I N E T**

**BURKINA FASO**

Unité - Progrès - Justice

**COMPTE RENDU DU CONSEIL  
DES MINISTRES N°031 DU 02 OCT 2013 VF**

-----

**Alain Edouard TRAORE**

*Officier de l'Ordre National*

**Ouagadougou, le 02 octobre 2013**

Le Conseil des ministres s'est tenu le 02 octobre 2013  
en séance ordinaire, de 09 H 00 mn à 13 H 00 mn  
sous la présidence de Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE,  
Président du Faso, Président du conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,  
entendu des communications orales,  
procédé à des nominations  
et autorisé des missions à l'étranger.

## **I. DELIBERATIONS**

## **I.1 AU TITRE DU PREMIER MINISTERE**

Le Conseil a examiné et adopté un projet de loi portant prévention et répression de la corruption au Burkina Faso.

Le présent projet de loi vise à renforcer les mesures législatives de prévention et de répression de la corruption.

## **I.2 AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION REGIONALE**

Le Conseil a adopté trois (03) rapports :

**Le premier rapport** est relatif à la demande d'agrément pour la nomination d'un Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République fédérative du Brésil auprès du Burkina Faso.

Au terme de ses travaux, le Conseil a marqué son accord pour l'octroi de l'agrément pour la nomination de Madame Régina Célia de Oliveira **BITTENCOURT** en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République fédérative du Brésil auprès du Burkina Faso, avec résidence à Ouagadougou.

**Le deuxième rapport** est relatif à la demande d'agrément pour la nomination d'un Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Turquie auprès du Burkina Faso.

Au terme de ses travaux, le Conseil a marqué son accord pour l'octroi de l'agrément pour la nomination de Monsieur Hüsnü Murat **ÜLKÜ**, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Turquie auprès du Burkina Faso, avec résidence à Ouagadougou.

**Le troisième rapport** est relatif à la demande d'agrément pour la nomination d'un Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume de Belgique auprès du Burkina Faso.

Au terme de ses travaux, le Conseil a marqué son accord pour l'octroi de l'agrément pour la nomination de Monsieur Philip Emmanuel **HEUTS**, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume de Belgique auprès du Burkina Faso, avec résidence à Ouagadougou.

### **I.3 AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

Le Conseil a adopté six (06) rapports.

**Le premier rapport** porte création d'une perception auprès du Consulat général du Burkina Faso à Lomé, République du Togo.

La mise en place de cette perception s'inscrit dans la perspective de renforcement, d'amélioration et de transparence de la gestion financière et comptable des Consulats généraux du Burkina Faso à l'étranger.

**Le deuxième rapport** est relatif aux résultats de l'appel d'offres international pour les travaux d'aménagements de 680 hectares de périmètres irrigués autour des barrages de Andékanda, de Pensa et de Liptougou pour le compte du Projet de valorisation de l'eau du Nord (PVEN).

Au terme de ses travaux, le Conseil a marqué son accord pour la passation des marchés avec les entreprises suivantes :

- **EOAF** pour un montant de **un milliard quatre cent quatre-vingt millions cent vingt neuf mille huit cent quarante quatre (1 480 129 844) francs CFA TTC**, avec un délai d'exécution de douze (12) mois hors hivernage ;
- **Le groupement EDBAF/BATTHYR** pour un montant de **un milliard cinq cent quatre-vingt-dix-huit millions trois cent soixante deux mille deux cent soixante deux (1 598 362 262) francs CFA TTC**, avec un délai d'exécution de douze (12) mois hors hivernage ;
- **Le groupement 3C/SOGIT** pour un montant de **un milliard neuf cent soixante dix neuf millions cent quatre-vingt-dix mille six cent soixante quatre (1 979 190 664) francs CFA TTC**, avec un délai d'exécution de douze (12) mois hors hivernage ;
- **L'entreprise SIETRA** pour un montant de **deux milliards cent dix huit millions neuf cent onze mille six cent soixante trois (2 118 911 663) francs CFA TTC**, avec un délai d'exécution de douze (12) mois hors hivernage.

Le montant global de ces marchés s'élève à **sept milliards cent soixante seize millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille quatre cent trente trois (7 176 594 433) francs CFA TTC**.

Le financement est assuré par la Banque ouest africaine pour le développement (BOAD) et l'Etat burkinabè.

**Le troisième rapport** est relatif à la modification du décret n°2007-724/PRES/PM/MEF/MCPEA du 07 novembre 2007 portant modalités de désignation des membres des organes d'administration et de gestion des établissements et des sociétés à participation majoritaire de l'Etat.

L'adoption de ce rapport permet de prendre en compte la spécificité des établissements ou sociétés d'Etat dans le processus de nomination de leurs Directeurs généraux.

**Le quatrième rapport** est relatif à l'examen d'un projet de loi portant ratification de l'accord de prêt **n° 1528 P**, conclu le 19 août 2013 à Vienne en Autriche entre le Burkina Faso et le Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pour le développement international (OFID), pour le financement partiel du Projet de construction du nouvel aéroport international Ouagadougou-Donsin. D'un coût global d'environ **douze (12) milliards de francs CFA**, cet accord de prêt permettra d'assurer le financement de la sous-composante « **Chaussées aéronautiques** » du Projet.

**Le cinquième rapport** est relatif à la conclusion d'un marché pour la mise à jour des passeports et du système de délivrance des passeports CEDEAO.

Cette mise à jour entre dans le cadre de la migration de l'ancien passeport vers le passeport CEDEAO.

Au terme de ses travaux, le Conseil a marqué son accord pour l'attribution dudit marché à la société CANADIAN BANK NOTE COMPANY (CBN) pour un montant de **un milliard huit cent soixante douze millions trois cent cinquante un mille cent (1 872 351 100) francs CFA TTC**.

Le financement est assuré par le budget de l'Etat, gestion 2013.

**Le sixième rapport** est relatif à l'adoption d'un décret portant création de l'Agence nationale de promotion des technologies de l'information et de la communication (ANPTIC) avec un statut d'établissement public de l'Etat à caractère administratif (EPA).

La création de cette entité vise à assurer la mise en œuvre efficace des grands programmes de développement des technologies de l'information et de la communication dans notre pays.

#### **I.4 AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA SECURITE**

Le Conseil a adopté un décret portant création, composition, attribution et fonctionnement de la Commission nationale des frontières.

L'objectif de la création de cette Commission est de permettre au Burkina Faso de disposer d'organes spécifiques qui mettront en œuvre la vision du gouvernement en matière de délimitation, de démarcation de nos frontières et de coopération transfrontalière.

#### **I.5 AU TITRE DU MINISTERE DES MINES ET DE L'ENERGIE**

Le Conseil a examiné et adopté un projet de loi portant Code minier au Burkina Faso en remplacement de celui en vigueur depuis 2003. Le nouveau Code minier, tout en visant à préserver un cadre législatif et réglementaire favorable à l'investissement minier, permettra de prendre en compte les directives émises par les organisations d'intégration régionales en matière de politiques minières communes, de renforcer

les mesures de protection de l'environnement minier, d'améliorer la contribution des mines aux recettes de l'Etat et de renforcer la contribution des mines au développement des communautés locales.

Le Conseil a instruit le ministre en charge du dossier de veiller avec les différents acteurs à l'atteinte des objectifs ainsi fixés.

## **I.6 AU TITRE DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT**

Le Conseil a adopté un rapport relatif à la situation de la Société burkinabè des fibres et textiles (SOFITEX).

Au titre des résultats financiers, la SOFITEX a enregistré un bénéfice net de **cinq milliards cent quatre-vingt quatre millions (5 184 000 000) francs CFA** à la date du 31 décembre 2012, contre un bénéfice net de **cinq milliards huit cent soixante dix neuf millions (5 879 000 000) francs CFA** au 31 décembre 2011 et un bénéfice net de **six cent quarante huit millions (648 000 000) francs CFA** au 31 décembre 2010.

Au titre de la dynamisation de la société, un plan d'affaires couvrant la période 2011-2016 a été adopté. Il vise la restructuration financière, le développement de la production cotonnière, la restauration de la profitabilité et la diversification des activités.

La production cotonnière nationale au titre de la campagne 2012-2013 s'est établie à **630 000** tonnes de coton graine dont **500 000** tonnes pour la SOFITEX. La production cotonnière escomptée pour la campagne 2013-2014 est estimée à **730 000** tonnes dont **580 000** tonnes pour la SOFITEX.

Au terme de ses travaux, le Conseil a instruit les ministres en charge du dossier de poursuivre les actions de mobilisation en amont de la filière au profit des producteurs pour maintenir et intensifier les retombées positives du coton pour le Burkina Faso.

## **I.7 AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE**

Le Conseil a adopté un rapport relatif à un projet de construction d'un nouveau Centre hospitalier universitaire (CHU) à Bobo-Dioulasso.

Le Centre hospitalier Sanou Souro de Bobo-Dioulasso, initialement prévu pour 100 000 habitants ne répond plus aux besoins des populations des quatre régions de l'ouest du pays, estimés à 4 998 731 habitants.

L'objectif de ce projet est d'offrir à ces populations un plateau technique moderne aux normes internationales en vue d'améliorer quantitativement et qualitativement l'offre de soins.

Ce projet sera financé par le budget de l'Etat et les partenaires techniques et financiers.

## **I.8 AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

Le Conseil a adopté un décret portant organisation du ministère de l'Environnement et du développement durable.

L'adoption de ce décret permet d'harmoniser le fonctionnement du ministère et de recadrer les missions de ses structures pour tenir compte des innovations de l'organisation-type des départements ministériels.

## **I.9 AU TITRE DU MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES**

Le Conseil a adopté un rapport relatif au Plan d'équipement à l'horizon 2016 du ministère des Ressources animales et halieutiques.

L'adoption de ce rapport permettra d'accroître les capacités opérationnelles du ministère des Ressources animales et halieutiques pour lui permettre de réaliser convenablement ses missions.

## **I.10 AU TITRE DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DES POSTES**

Le Conseil a adopté un décret portant adoption des statuts de l'Agence nationale de promotion des technologies de l'information et de la communication (ANPTIC).

L'adoption de ces statuts permet d'opérationnaliser cette agence.

## **II. COMMUNICATIONS ORALES**

**II.1** Le Secrétaire général du gouvernement et du Conseil des ministres a fait au Conseil une communication relative à la participation du Président du Faso, Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, à l'investiture de Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, président élu du Mali.

La cérémonie qui a eu lieu le 19 septembre 2013 à Bamako, a connu la participation d'une quinzaine de chefs d'Etats.

Il a par ailleurs informé le Conseil du séjour du Président du Faso à Washington et à New York, aux Etats-Unis d'Amérique, du 19 au 27 septembre 2013.

A Washington, le Président du Faso, Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, a eu des rencontres officielles de haut niveau et participé à la conférence organisée par les membres du « **Black Caucus** » du Congrès américain sur le thème « **Paix et sécurité** ».

Le Chef de l'Etat y a présenté une communication sur le thème « **Gouvernance, paix et sécurité en Afrique : l'expérience du Burkina Faso en matière de prévention, médiation et gestion des conflits** ».

Le Président du Faso a par ailleurs dévoilé les opportunités d'investissements au Burkina Faso à des hommes d'affaires américains, visité des unités industrielles et rencontré la communauté burkinabè résidant aux Etats Unis d'Amérique.

A New York, le Chef de l'Etat a rencontré des grands patrons de presse et fait une déclaration à la tribune de la 68<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies où il a souhaité la réalisation des

programmes de développement socio-économiques pour une paix durable dans le monde.

Le Président du Faso a également eu des entretiens avec plusieurs autorités dont le Président des Etats Unies d'Amérique, Son Excellence Monsieur Barack OBAMA, le Secrétaire général de l'ONU, Monsieur Ban Ki-Moon, la Procureur de la Cour Pénale Internationale (CPI) Madame Fatou BENSOUDA. Il a aussi pris part à une réunion de très haut niveau sur le Sahel et à une rencontre organisée par la fondation CLINTON sur la protection des éléphants.

**II.2** Le Ministre de l'Industrie, du commerce et de l'artisanat a fait au conseil une communication relative au bilan des journées économiques du Burkina Faso (JEB) à Séoul en Corée du Sud, du 24 au 27 septembre 2013.

Ces journées ont permis de renforcer la coopération commerciale avec la République de Corée, et de faciliter les contacts entre les opérateurs économiques des deux pays.

Il a par ailleurs fait au conseil une communication sur la 13<sup>ème</sup> édition de la rencontre gouvernement - secteur privé. Cette rencontre se déroulera à Bobo-Dioulasso, **les 7 et 8 octobre 2013**, sous le thème, « **le poids du secteur informel : quelles stratégies d'intégration dans l'économie formelle ?** »

**II.3** Le ministre de la Culture et du tourisme a fait au Conseil une communication relative au bilan de la 10<sup>ème</sup> édition du Salon international du tourisme et de l'hôtellerie de Ouagadougou (SITHO).

Il a en outre informé le Conseil de l'organisation des Semaines régionales de la culture entrant dans le cadre des préparatifs de la 17<sup>ème</sup> édition de la Semaine nationale de la culture « **SNC Bobo 2014** ». Ces Semaines régionales de la culture seront organisées dans la période du 11 octobre au 26 novembre 2013 dans les quatorze (14) régions culturelles du Burkina Faso.

**II.4** Le ministre de l'Environnement et du développement durable a fait au Conseil une communication relative à l'éclipse solaire qui aura lieu le 03 novembre 2013, un phénomène astronomique rare et majeur qui sera observé dans notre pays et dans le reste de l'Afrique.

Sur le plan de la santé, l'observation prolongée des éclipses de soleil peut provoquer des brûlures irréversibles de la rétine et conduire à la cécité.

Le Conseil a instruit les ministres en charge du dossier de mener une campagne de communication pour sensibiliser les populations sur les effets du phénomène.

**II.5** Le ministre de l'Eau, des aménagements hydrauliques et de l'assainissement a fait au Conseil une communication relative à la situation de remplissage des retenues d'eau et barrages au Burkina Faso à la date du 26 septembre 2013.

A cette date, dix (10) des dix-huit (18) retenues d'eau concernées déversent ; six (06) retenues sont à un bon taux de remplissage ; un (01) barrage, celui de Bagré a un taux moyen de remplissage ; un (01) barrage tandis que celui de la Kompienga enregistre un faible taux de remplissage.

### **III. NOMINATIONS**

### **III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES**

#### **A. AU TITRE DE LA PRESIDENCE DU FASO**

- Monsieur Abraham **TRAORE**, Officier général de brigade aérienne, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en Libye.

#### **B. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION REGIONALE**

- Monsieur Saïdou **ZONGO, Mle 49 036 H**, Conseiller des affaires étrangères, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général des relations multilatérales ;
- Monsieur Pascal **BATJOB**, **Mle 74 707 G**, Ministre plénipotentiaire, 1<sup>ère</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général des relations bilatérales ;
- Monsieur Isidore **TARO, Mle 25 824 Y**, Conseiller des affaires étrangères, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du courrier et de la valise diplomatique ;
- Monsieur Dieudonné W. Désiré **SOUGOURI, Mle 49 035 X**, Conseiller des affaires étrangères, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général des affaires juridiques et consulaires ;
- Monsieur Morifing **TRAORE, Officier**, est nommé Attaché de défense près l'Ambassade du Burkina Faso à Bamako ;
- Monsieur Noaga **OUEDRAOGO, Officier**, est nommé Attaché de défense près la Mission permanente du Burkina Faso auprès des Nations Unies à New York ;

- Monsieur Bonaventure **KOUDOUGOU, Mle 18 537 H**, Ministre plénipotentiaire, 1<sup>ère</sup> classe, 13<sup>ème</sup> échelon, est nommé Ministre conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Pretoria (Afrique du Sud).

## **C. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

- Monsieur Maxime **COMPAORE, Mle 49 067 N**, Administrateur des services financiers, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances de l'Ecole nationale des douanes (END) ;
- Monsieur Moctar Néfassa **YANKINE, Mle 52 161 T**, Inspecteur des impôts, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du Centre des impôts de Nongre-massom ;
- Monsieur Tabouwé Jean **BADOUN, Mle 225 075 B**, Administrateur des services financiers, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur du Contrôle des marchés publics et des engagements financiers de l'IRSAT/CNRST ;
- Monsieur Zakaria **MOULMA, Mle 119 321 U**, Administrateur des services financiers, est nommé Directeur du Contrôle des marchés publics et des engagements financiers de l'ENEP de Loumbila ;
- Madame Aïssatou **LOMPO/SARE, Mle 66 186 C**, Contrôleur des services financiers, 2<sup>ème</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice du Contrôle des marchés publics et des engagements financiers du Laboratoire national de santé publique (LNSP);

- Monsieur Mamadou **OUATTARA, Mle 225 101 L**, Administrateur des services financiers, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur du Contrôle des marchés publics et des engagements financiers du CSC ;
- Monsieur Sidwanyan Eric Alphonse **KOMPAORE, Mle 54 646 R**, Administrateur des services financiers, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du Contrôle des marchés publics et des engagements financiers de l'ENSP ;
- Monsieur H. Jean de Dieu **HEMA, Mle 58 691 M**, Administrateur des services financiers, est nommé Directeur du Contrôle des marchés publics et des engagements financiers de l'IRSS/CNRST ;
- Madame Martine **DRABO/KANMADOZO, Mle 23 884 R**, 2<sup>ème</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, Administrateur des services financiers, est nommée Directrice du Contrôle des marchés publics et des engagements financiers de la CENI ;
- Monsieur Mamadou **FORGO, Mle 91 225 H**, Administrateur des services financiers, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du Contrôle des marchés publics et des engagements financiers du ministère de la Communication ;
- Monsieur R. Gaston Magloire **TAPSOBA, Mle 91 223 K**, Administrateur des services financiers, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du Contrôle des marchés publics et des engagements financiers du ministère des Droits humains et de la promotion civique ;

- Monsieur Oumar **AW, Mle 29 512 E**, Administrateur des services financiers, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du Contrôle des marchés publics et des engagements financiers du ministère de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation.

#### **D. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA SECURITE**

- Monsieur Ousmane **TRAORE, Officier**, est nommé Gouverneur de la Région du Centre-Est ;
- Monsieur Ousseini **SAWADOGO, Mle 15 381 X**, Administrateur civil, 1<sup>ère</sup> classe, 13<sup>ème</sup> échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Jean Paul **COMPAORE, Mle 17 307 J**, 2<sup>ème</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Gogoum Bruno **KAMBIRE, Mle 12 437 B**, Administrateur civil, 1<sup>ère</sup> classe, 12<sup>ème</sup> échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Armand **OUATTARA, Mle 24 131 R**, Administrateur civil, 1<sup>ère</sup> classe, 12<sup>ème</sup> échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Niquiébo **FANCANI, Mle 74 915 B**, Professeur certifié, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Siméon **SAWADOGO, Mle 16 615 N**, Instituteur certifié, 2<sup>ème</sup> grade, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Boukari **LINKONE, Mle 23 556 B**, Administrateur civil, 1<sup>ère</sup> classe, 10<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chargé de missions ;

- Madame Ouou Bibata **BAMOUNI/TRAORE, Mle 75 654 J**, Administrateur civil, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommée Haut commissaire de la Province des Balé.

**Sont nommées au poste de Secrétaire général de province, les personnes dont les noms suivent :**

- **Province du Boulgou**, Monsieur François de Salles Charlemagne **NAMA, Mle 28 142 D**, Administrateur civil ;
- **Province de la Comoé**, Monsieur Dramane **SANOU, Mle 91 869 C**, Administrateur civil ;
- **Province de la Komondjari**, Monsieur Siaka **SANOU, Mle 104 425 L**, Administrateur civil ;
- **Province du Mouhoun**, Madame Aminata **TARNAGDA, Mle 91 870 P**, Administrateur civil ;
- **Province du Namentenga**, Monsieur Toussaint **MEDA, Mle 75 413 J**, Administrateur civil ;
- **Province du Soum**, Monsieur Maurice **KONATE, Mle 105 189 Y**, Administrateur civil ;
- **Province du Yagha**, Monsieur Abdoul-Manguidou **OUEDRAOGO, Mle 105 198 H**, Administrateur civil.

**Sont nommées au poste de Préfet de département, les personnes dont les noms suivent :**

- **Province de la Kompienga, département de Kompienga,**  
Monsieur R. Guillaume **KOMBOIGO, Mle 29 102 J**, Officier de police ;
- **Province du Kourwéogo, département de Sourgoubila,**  
Monsieur Ibrahim **SORE, Mle 72 796**, Secrétaire administratif ;
- **Province de la Léraba, département de Ouéléni,**  
Monsieur Issa **DEME, Mle 65 801 Z**, Secrétaire administratif ;
- **Province du Yatenga, département de Koumbri,**  
Monsieur Wend-Bouda Serge **SOUBEAGA, Mle 220 642 N**,  
Secrétaire administratif ;
- **Province du Zandoma, département de Gourcy,**  
Monsieur Ambroise **OUEDRAOGO, Mle 105 199 J**, Administrateur civil.
  
- Monsieur Ousseni Hermann **SAVADOGO, Mle 28 04**,  
Administrateur des services financiers, est nommé Directeur de  
l'Administration et des finances de l'Agence nationale de sécurité  
des systèmes d'information ;
- Monsieur Adama **SAWADOGO, Mle 97 433 G**, Administrateur  
civil, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des  
organisations de la société civile ;

- Madame Pegdébamba Esther **SOME/KIEMA, Mle 212 399 K**, Administrateur civil, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice du suivi des opérations électorales ;
- Monsieur Idrissa **OUEDRAOGO, Mle 212 396 X**, Administrateur civil, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la législation, de la formation et du suivi des partis politiques ;
- Monsieur Lassana **BARGO, Mle 111 495 E**, Commissaire de police, Catégorie I, 2<sup>ème</sup> grade, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur des statistiques sectorielles ;
- Monsieur Moumouni **BONKOUNGOU, Mle 91 928 X**, Administrateur civil, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la formulation des politiques ;
- Monsieur Abdoulaye **DABRE, Mle 212 170 X**, Administrateur civil, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la coordination des projets et des programmes ;
- Monsieur Naziko Yves Patrice **SAMA, Mle 118 965 A**, Administrateur civil, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la prospective et de la planification opérationnelle ;
- Monsieur Issoufou **ILBOUDO, Mle 229 870 P**, Administrateur civil, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation ;
- Monsieur Edgar Sié **SOU, Mle 28 405 X**, Administrateur civil, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de l'organisation et de la gestion des circonscriptions administratives ;
- Monsieur Victorien Narcisse **OUANGRAOUA, Mle 28 135 D**, Administrateur civil, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la prévention et de la gestion des conflits ;

- Madame Masso **ZOUNGRANA/OUATTARA, Mle 30 699 J**, Catégorie I, 3<sup>ème</sup> grade, 1<sup>er</sup> échelon, est nommée Directrice de la police des frontières ;
- Monsieur Lassané **ZIDA, Mle 102 427 X**, Commissaire de police, Catégorie I, 2<sup>ème</sup> grade, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la police nationale du Koulpélogo (Ouargaye) ;
- Monsieur Nakoaba **TANKOANO, Mle 102 424 E**, Commissaire de police, Catégorie I, 2<sup>ème</sup> grade, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la police nationale du Nahouri (Pô) ;
- Monsieur Bagnomo Alexis **BADO, Mle 22 770 F**, Commissaire principal de police, Catégorie I, 3<sup>ème</sup> grade, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la police nationale du Nayala (Toma) ;
- Monsieur Ousmane **DJOLGOU, Mle 24 485 N**, Commissaire de police, Catégorie I, 2<sup>ème</sup> grade, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la police nationale de la Komondjari (Gayéri) ;
- Monsieur Akodia Antoine **SAMPANA, Mle 120 430 E**, Commissaire principal de police, Catégorie I, 3<sup>ème</sup> grade, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la police nationale du Ganzourgou (Zorgho) ;
- Monsieur W. Barthélemy **YANOGO, Mle 111 487 C**, Commissaire de police, Catégorie I, 2<sup>ème</sup> grade, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de la police nationale du Lorum (Titao).

## **E. AU TITRE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE**

- Monsieur Ali Badara **DIAWARA, Mle 118 324 D**, Economiste, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du développement des marchés des produits agricoles (DDMPA).

## **F. AU TITRE DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT**

- Monsieur Guéswindé Silvère **ZABSONRE, Mle 18 99**, Inspecteur des services postaux et financiers, 3<sup>ème</sup> catégorie, 17<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de cabinet ;
- Monsieur Soumayila **BARA, Mle 212 298 A**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chargé d'études ;
- Monsieur Hippolyte **DAH, Mle 27 766 A**, Conseiller des affaires économiques, 2<sup>ème</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général de la promotion de l'entreprise ;
- Madame Hièdiala Sylvie **MEDA/SONTIE, Mle 96 511 A**, Juriste, catégorie B1, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice générale de l'artisanat ;
- Monsieur Joseph **ZERBO, Mle 111 323 X**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général de l'industrie ;

- Monsieur Nazaire **PARE, Mle 506 289 E**, Economiste, est nommé Directeur général du commerce ;
- Monsieur Sami **OUATTARA, Mle 23 500 L**, 1<sup>ère</sup> classe, 13<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes ;
- Monsieur Marcel **SINKA, Mle 25 123 Y**, Conseiller des affaires économiques, 2<sup>ème</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général des études et des statistiques sectorielles (DGESS) ;
- Monsieur Moussa **TRAORE, Mle 46 871 W**, Juriste, grade 1, 11<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général du Centre national de la propriété industrielle ;
- Monsieur Oumarou **KY, Mle 43 867 P**, Ingénieur métrologue, grade 1, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général de l'Agence burkinabè de normalisation, de la métrologie et de la qualité (ABNORM) ;
- Monsieur Toro **ZOURI, Mle 18 055 C**, Conseiller des affaires économiques, 3<sup>ème</sup> grade, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des marchés publics ;
- Monsieur Siaka **MILOGO, Mle 19 257 C**, Conservateur de bibliothèque, 1<sup>ère</sup> classe, 13<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des archives et de la documentation.

## **G. AU TITRE DU MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DU GENRE**

- Madame Bernadette **OUEDRAOGO/NIAMBA, Mle 74 897 N**, Juriste, 1<sup>ère</sup> catégorie, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommée Conseiller technique ;
- Monsieur Ousseni **DOMBA, Mle 39 213 F**, Conseiller en Droits humains, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Madame Justine **KIELEM/COULIDIATI, Mle 18 168 V**, Enseignant-chercheur, 1<sup>ère</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice générale de l'entreprenariat féminin ;
- Madame Yéri Raïssa **KAMBOU, Mle 78 903 N**, Administrateur civil, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice de la coordination des projets et programmes ;
- Madame Brigitte **SOME/KAMBOU, Mle 78 188 B**, Professeur des lycées et collèges, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice régionale de la promotion de la femme et du genre du Sud-Ouest ;
- Monsieur Germain **OUALY, Mle 55 111 K**, Enseignant, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de la promotion de la femme et du genre de l'Est ;
- Monsieur Abdoul Aziz **ROUAMBA, Mle 104 289 H**, Administrateur des services financiers, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la formulation des politiques ;

- Madame Maria **OUATTARA/ZANGO, Mle 98 253 K**, Administrateur des affaires sociales, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice du renforcement des capacités des femmes ;
- Madame Haoua **ADIARI, Mle 230 42 82 A**, Gestionnaire en tourisme, 1<sup>ère</sup> classe, 12<sup>ème</sup> échelon, est nommée Chargée d'études ;
- Monsieur René **TASSEMBEDO, Mle 208 083 V**, Administrateur des services financiers, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général des études et des statistiques sectorielles ;
- Monsieur Zounabayou François **BAMBIO, Mle 212 414 Z**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des ressources humaines ;
- Madame K. Régina **COMPAORE/COMPAORE, Mle 216 397 R**, Sociologue, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice du suivi-évaluation et de la capitalisation ;
- Monsieur Kalidou **KY, Mle 105 234 V**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur de la prospective et de la planification opérationnelle ;
- Madame Djénéba **OUEDRAOGO, Mle 104 779 R**, Géographe spécialiste en développement rural, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice de l'intégration du genre dans les politiques publiques ;
- Monsieur Sibi **GUISSOU, Mle 37 37 118 P**, Ingénieur démographe, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur des statistiques sectorielles ;

- Madame Rachel **BADOLO/KANDO, Mle 207 899 J**, Professeur certifié des lycées et collèges, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommée Directrice de l'information sur le genre.

## **H. AU TITRE DU MINISTERE DE LA CULTURE ET DU TOURISME**

- Monsieur Bourahima **OUEDRAOGO, Mle 76 305 L**, Juriste, 1<sup>ère</sup> catégorie, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général des études et des statistiques sectorielles ;
- Monsieur Kiswendsida Marie Aimé **OUEDRAOGO, Mle 91 186 A**, Administrateur des services touristiques, 1<sup>er</sup> grade, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général de la valorisation et de l'aménagement touristique ;
- Monsieur Ardiouma **SOMA, Mle 26 780 M**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 2<sup>ème</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général du cinéma et de l'audiovisuel ;
- Monsieur Sidi **TRAORE, Mle 49 847 L**, Professeur certifié, 1<sup>ère</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général de la Semaine nationale de la culture (SNC).

## **I. AU TITRE DU MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION**

- Madame Mariama **GNANOU, Mle 49 439 F**, Administrateur civil, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice de cabinet ;
- Monsieur Oblé **NEYA, Mle 117 480 M**, Attaché de recherche, 1 A, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général des études et des statistiques sectorielles (DGESS) ;
- Monsieur Issa Benjamin **BAGUIAN, Mle 90 19**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 12<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général de l'agence nationale de valorisation des résultats de recherche ;
- Monsieur P. Marie Bernadin **OUEDRAOGO, Mle 48 413 N**, Conseiller d'administration scolaire et universitaire, est nommé Directeur de la coordination et du contrôle de la recherche scientifique et de l'innovation (DCCSI) ;
- Monsieur Issa **TAPSOBA, Mle 111 049 P**, Maître de conférences, catégorie P, échelle 2, échelon 1, est nommé Directeur de la coopération scientifique et technique (DCST) ;
- Monsieur Bakary **TRAORE, Mle 077 997 V**, Chargé de recherche, catégorie P3, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du développement de la recherche scientifique et de l'innovation (DDRSI).

## **J. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION PROFESIONNELLE ET DE L'EMPLOI**

- Monsieur Sana **OUEDRAOGO, Mle 17 459 M**, Professeur certifié, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général du centre de formation professionnelle de référence de Ziniaré.

## **K. AU TITRE DU MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES**

- Monsieur Salifo **TIEMTORE, Mle 25 832 G**, Ingénieur d'élevage, planificateur aménagiste, 1<sup>ère</sup> classe, 13<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Ousmane **TOURE, Mle 24 819 W**, Ingénieur d'élevage, 1<sup>ère</sup> classe, 10<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chargé d'études ;
- Monsieur André Jules **ILBOUDO, Mle 78 119 B**, Maître de conférences, catégorie P2, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur général de l'Ecole nationale de l'élevage et de la santé animale (ENESA) ;
- Monsieur Mamadou **PARE, Mle 26 903 V**, Vétérinaire, 3<sup>ème</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de l'Ecole de lutte anti tsé-tsé ;
- Monsieur Jamano **LOMPO, Mle 16 988 A**, Ingénieur du développement rural, option élevage, 3<sup>ème</sup> grade, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du Centre national de multiplication des animaux performants ;

- Monsieur Zacharie **COMPAORE, Mle 26 902 G**, Vétérinaire, 3<sup>ème</sup> grade, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du Centre de promotion de l'aviculture villageoise ;
- Madame Aïssata **BARRY, Mle 46 873 R**, Conseiller en GRH, 1<sup>ère</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice des ressources humaines ;
- Monsieur Guéswendé Isaac **OUEDRAOGO, Mle 96 909 R**, Administrateur des services financiers, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances ;
- Madame Véronique **GUIRE/KERE, Mle 16 725 H**, Attachée des affaires économiques, 3<sup>ème</sup> grade, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice des marchés publics ;
- Monsieur Yacouba **OUEDRAOGO, Mle 88 855 W**, Contrôleur des eaux et forêts, catégorie 2, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la pêche ;
- Monsieur Do Christophe **OUATTARA, Mle 41 673 D**, Inspecteur des eaux et forêts, 1<sup>ère</sup> classe, 11<sup>ème</sup> échelon est nommé Directeur de l'aquaculture ;
- Madame Colette **KABORE/ZABSONRE, Mle 41 674 T**, Ingénieur des eaux et forêts, 1<sup>ère</sup> classe, 11<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice des normes techniques et de l'appui aux promoteurs privés ;
- Monsieur Joseph **SAVADOGO, Mle 52 118 D**, Docteur vétérinaire, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la santé animale ;

- Monsieur Adama **MAIGA, Mle 217 013 F**, Docteur vétérinaire, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la santé publique vétérinaire et de la législation ;
- Madame Lim-Bamba Germaine **COMPAORE/MINOUNGOU, Mle 102 471**, Docteur vétérinaire, catégorie 1, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice du Laboratoire national d'élevage ;
- Monsieur Yamba **KABORE, Mle 26 914 V**, Ingénieur d'élevage, 2<sup>ème</sup> grade, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de l'aménagement de l'espace pastoral ;
- Monsieur Nazinwob Crépin **SOME, Mle 206 992 E**, Ingénieur d'élevage, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la sécurisation de l'espace pastoral ;
- Monsieur Noaga Thomas **SAWADOGO, Mle 23 792 R**, Ingénieur d'élevage, 2<sup>ème</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du renforcement des capacités des acteurs ;
- Monsieur Dasmané **TRAORE, Mle 47 633 D**, Ingénieur agroalimentaire, catégorie A, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la promotion des filières animales ;
- Monsieur Ludovic Emmanuel **BAMBARA, Mle 22 399 S**, Ingénieur d'élevage, grade 2, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la prospective et de la planification opérationnelle ;
- Monsieur Issoufou **NANA, Mle 0026 983 U**, 2<sup>ème</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation ;
- Madame Adèle **TRAORE/KAM, Mle 217 012 U**, Docteur vétérinaire, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommée Directrice régionale des ressources animales et halieutiques des Cascades ;

- Monsieur Saïdou **KONGO, Mle 32 734 T**, Docteur vétérinaire, 2<sup>ème</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques du Centre-Est ;
- Monsieur Dominique **ILBOUDO, Mle 94 722 M**, Docteur vétérinaire, 1<sup>ère</sup> catégorie, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques du Centre-Nord ;
- Monsieur Drissa **SALOU, Mle 44 040 N**, Ingénieur d'élevage, 1<sup>ère</sup> classe, 12<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques du Centre-Ouest ;
- Monsieur Philippe **GAMPENI, Mle 26 912 T**, Ingénieur d'élevage, 2<sup>ème</sup> grade, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques du Centre-Sud ;
- Monsieur Rimouaogodo Hamado **OUEDRAOGO, Mle 33 740 L**, Ingénieur d'élevage, 1<sup>er</sup> grade, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques de la Boucle du Mouhoun ;
- Monsieur Kamizini Daniel **TANKOANO, Mle 22 619 F**, Ingénieur d'élevage, 2<sup>ème</sup> grade, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques de l'Est ;
- Monsieur Siaka **OUATTARA, Mle 29 928 B**, Ingénieur d'élevage, 1<sup>ère</sup> classe, 13<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques des Hauts-Bassins ;
- Madame Oumou **ILBOUDO/DRABO, Mle 85 131 Z**, Ingénieur d'élevage, 1<sup>ère</sup> catégorie, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice régionale des ressources animales et halieutiques du Nord ;

- Monsieur Sibirinonga Lucien **NANEMA, Mle 206 995 U**, Ingénieur d'élevage, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques du Plateau Central ;
- Monsieur Rassabla Dominique **SAWADOGO, Mle 47 634 T**, Docteur vétérinaire, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques du Sud-Ouest.

## **L. AU TITRE DU MINISTERE DE L'EAU, DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES ET DE L'ASSAINISSEMENT**

- Monsieur Nouhoun **FOFANA, Mle 78 215 L**, Professeur certifié des lycées et collèges, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Ousmane **OUEDRAOGO, Mle 101 594 R**, Professeur certifié des lycées et collèges, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Madame Patindé Marie Louise Eléonore **BELEMLILGA, Mle 95 800 J**, Juriste, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommée Chargée d'études ;
- Monsieur Aly **CONGO, Mle 17 189 U**, Ingénieur du génie rural, 2<sup>ème</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chargé d'études ;
- Monsieur Simon **SANKARA, Mle 227 668 L**, Professeur certifié des lycées et collèges, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Chargé d'études ;

- Monsieur Jean Mathieu **BINGBOURE, Mle 32 198 M**, Ingénieur du génie rural, 2<sup>ème</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général des ressources en eau ;
- Madame Begnakiré Sandrine **SANKARA/BASSONON, Mle 88 850 W**, Ingénieur agronome, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice du suivi des organismes de bassins ;
- Monsieur Bouraïma **KOUANDA, Mle 216 309 H**, Ingénieur du génie rural, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur de la législation et de la coordination des agences de l'eau (DLCAE).

#### **M. AU TITRE DU MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION**

- Monsieur Idrissa **KOANDA, Mle 97 427 C**, Administrateur civil, 1<sup>er</sup> grade, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Coordonnateur du centre national de suivi-évaluation de la décentralisation (CNSE).

## **III.2 NOMINATIONS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION**

### **A. AU TITRE DU MINISTERE DE LA COMMUNICATION**

Le Conseil a adopté un décret portant nomination de Monsieur Souleymane **TRAORE, Mle 32 107 A**, Attaché de presse, Administrateur représentant l'Etat au titre de la Présidence du Faso au Conseil d'administration de la Radiodiffusion-télévision du Burkina (RTB).

### **B. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI**

Le Conseil a adopté un décret portant renouvellement de mandats d'administrateurs des personnes ci-après au Conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE).

#### **Au titre du Ministère de la Jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi :**

- Monsieur Ambroise **BAKYONON, Mle 23 296 U**, Professeur certifié des Lycées et Collèges ;
- Madame Sibiri Lucie **TRAORE/SONGNABA, Mle 22 15 692 C**, Gestionnaire comptable.

#### **Au titre du Ministère de l'Economie et des finances :**

- Monsieur Cheick Hamalha Kourbié **OUATTARA, Mle 56 712 T**, Inspecteur du trésor.

**Au titre des Organisations d'employeurs :**

- Monsieur Abel **SANOU**, Transitaire ;
- Monsieur Ditol Moussa **PALENFO**, Juriste.

**Au titre des délégués syndicaux de l'ANPE :**

- Monsieur Boukary **SAYAOGO**, Formateur.

**C. AU TITRE DU MINISTERE DE L'EAU, DES AMENAGEMENTS  
HYDRAULIQUES ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Le Conseil a adopté un décret portant nomination de Madame Amina **BILLA/BAMBARA, Mle 91 443 Z**, Administrateur des services financiers, administrateur représentant l'Etat au titre du ministère de l'Economie et des finances au Conseil d'administration de l'Agence d'exécution des travaux, eau et équipement rural (AGETEER).

Le Ministre de la Communication  
Porte-parole du Gouvernement

**Alain Edouard TRAORE**  
*Officier de l'Ordre National*